

RÉPARTITION
DU
PERSONNEL
ET DU
SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1937)

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1937)

ADMINISTRATION CENTRALE

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

MM. RAVEN, G., Directeur général, à Bruxelles;
ANCIAX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
PAQUES, G., Ingénieur principal, à Bruxelles;
FRÉSON, H., Ingénieur principal, à Bruxelles;
BOULET, L., Ingénieur, à Bruxelles.
BANNEUX, J., Directeur, à Bruxelles.

Service des explosifs.

63, rue de la Loi, à Bruxelles.

MM. LEVARLET, H., Inspecteur Général des Mines f.f., Inspecteur
en Chef, à Bruxelles;
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur en chef-Directeur des
Mines, Inspecteur, à Bruxelles.
HUBERTY, J., Inspecteur principal, à Bruxelles.

Service géologique.

13, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.

MM. RENIER, Arm., Ingénieur en Chef-Directeur, Chef du Ser-
vice à Bruxelles;
HALET, Fr., Géologue principal, à Bruxelles;
CORIN, Fr., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles;
GROSJEAN, A., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles.

Institut National des Mines.

53, rue Grande; à Pâturages.

MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;
 FRIPIAT, J., Ingénieur principal des Mines, à Pâturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

M. VERBOUWE, O., Inspecteur Général.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

14, rue de Belneux, à Mons.

MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef-Directeur, à Mons;
 BURGEON, Ch., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps; Templeuve et Tournai; et les communes de : Ciplly et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies). La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1^{er} DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur, à Hyon.

Charbonnages :
 Blaton.
 Espérance et Hautrage.
 Agrappe-Escouffiaux.
 (Division Escouffiaux.)

Cantons de Dour et d'Antoing.

2^e DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Belle-Vue, Baisieux et
 Boussu.

Cantons de Tournai, Celles et Templeuve, et commune de Baudour.

3^e DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Ma-
 chine à feu de Dour.
 Bonne-Veine.

Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Ciplly et Mesvin, du canton de Mons; commune de Gaurain-Ramecroix, du canton de Leuze.

Province de Brabant : canton de Nivelles.

4^e DISTRICT. — M. X...

Agrappe-Escouffiaux.
 (Division Agrappe.)
 Hensies-Pommerœul et Nord
 de Quiévrain.

Canton de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng); les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre, du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot, du canton de Boussu.

2^e ARRONDISSEMENT.

67, rue d'Havré, à Mons.

MM. LIAGRE, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mons;
 HOPPE, R., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens

(moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Ciply), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissonal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix). La partie de la province de Brabant comprenant l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

1^{er} DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

Hornu et Wasmes et Buisson.
Grand-Hornu.
Bray.
Levant de Mons

Les communes de Hornu et Wasmuel, du canton de Boussu; les communes de Mons, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon, Nimy, Nouvelles et Spiennes, du canton de Mons; les communes d'Harmignies, Givry et Harveng, du canton de Pâturages; les communes de Bray, Estinnes-au-Val, Villers-St-Ghislain, du canton de Rœulx; les cantons de Chièvres, de Frasnes-lez-Buissonal; le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix.

Province de Brabant (carrière de Bierghes).

2^e DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Mons.

Produits et Levant du Flénu
Rieu du Cœur.

Canton d'Ath; la commune de Quaregnon, du canton de Boussu; le canton de Flobecq, moins la commune d'Everbecq; le canton de Lessines, moins la commune de Biévène.

4^e DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons

Maurage et Boussoit.
St-Denis, Obourg, Havré.
Strépy et Thieu.
Bois-du-Luc, La Barette et
Trivières.

Les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières, du canton de La Louvière; le canton de Lens, moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre; les communes de Ghlin, Maisières, Obourg, Havré et St-Symphorien, du canton de Mons; les communes de Casteau, Gottignies, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Ville-sur-Haine, Maurage et Boussoit, du canton de Rœulx; le canton d'Enghien, moins les communes d'Enghien, St-Pierre-Capelle et Marcq.

3^e ARRONDISSEMENT.

101, rue Emile Tumelaire, à Charleroi.

MM. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies, du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies (*) et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec, du canton de Rœulx.

(*) Toutefois, la surveillance administrative de l'usine Soc. An. Belge d'Agglomération de Minerai, à Houdeng-Gœgnies, incombe au 3^e Arrondissement (Dépêche ministérielle du 11-1-1937, n° 12E/37/563).

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur,
à Monceau-sur-Sambre.

Charbonnages réunis de Res-
saix, Leval, Péronnes, Ste-
Aldegonde et Houssu.
(moins le siège de Mont-
Ste-Aldegonde).

Cantons de Binche (commu-
nes de Binche, Buvrines, Estin-
nes-au-Mont, Haulchin, Leval-
Trahegnies, Epinois, Ressaix,
Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez
et Haine-St-Pierre), de Rœulx
(communes de Péronnes-lez-Bin-
che, Mignault et Vellereille-le-
Sec), de La Louvière (commune
de Haine-Saint-Paul).

2^o DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur principal, à Loverval.

La Louvière et Sars-Long-
champs.
Bois de la Haye.
Charbonnages réunis de Res-
saix, Leval, Péronnes, Ste-
Aldegonde et Houssu (siège
de Mont-Ste-Aldegonde).

Cantons de Binche (communes
d'Anderlues et de Mont-Sainte-
Aldegonde), de La Louvière
(communes de La Louvière et
Saint-Vaast), de Seneffe (com-
mune de Bois-d'Haine).

3^o DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur principal, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (commu-
nes de Carnières et Morlanwelz),
de Fontaine-l'Evêque (commu-
nes de Bellecourt, Chapelle-lez-
Herlaimont, Trazegnies et Pié-
ton), de Soignies (communes
d'Ecaussines, d'Enghien et
d'Ecaussines-Lalaing), de Rœulx
(commune de Marche-lez-Ecaus-
sines).

4^o DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur, à Charleroi

Beaulieusart et Leernes.
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Evêque
(communes de Courcelles, Fon-
taine-l'Evêque, Leernes et Sou-
vret), de Soignies (communes de
Braine-le-Comte, Hennuyères,
Henripont et Ronquières) et de
Seneffe (moins la commune de
Bois-d'Haine).

4^o ARRONDISSEMENT.

26, rue du Basson, à Marcinelle.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mar-
cinelle;

HARDY, L., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons
judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins les communes de
Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-
l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (com-
mune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de
Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Bin-
che (commune de Mont-Sainte-Geneviève). La partie de la pro-
vince de Brabant comprenant l'arrondissement judiciaire de Lou-
vain.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci-
nelle (directions de Forchies
et de Monceau).

Cantons de Fontaine-l'Evêque
(commune de Forchies-la-Mar-
che), de Marchienne-au-Pont
(communes de Monceau-sur-
Sambre et de Goutroux), de
Thuin et de Binche (commune
de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arron-
dissement judiciaire de Lou-
vain).

2^e DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet.

Sacré-Madame et Bayemont. Amerçœur. Centre de Jumet.		Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------

3^e DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Jumet.

Charbonnages Réunis de Charleroi. Masse-Diarbois. Grand Conty et Spinois. Grand Mambourg Pays de Liège. Boubier.		La ville de Charleroi; les can- tons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au- Pont et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4^e DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur principal, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci- nelle (direction de Marci- nelle). Forte Taille. Bois de Cazier. Poirier.		Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Mar- chienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chi- may.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5^e ARRONDISSEMENT.

12, boulevard de l'Yser, à Charleroi.

MM. STENUIT, A., Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;

MOLINGHEN, E., Ingénieur principal, à Marcinelle.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies); les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre, des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1^{er} DISTRICT. — M. J. PIETERS, Ingénieur principal,
à Charleroi.

Gouffre.
Noël.
Nord de Gilly.
Petit-Try.

Le canton de Gosselies (moins
les communes de Fleurus, Gos-
selies, Ransart et Wangenies);
la commune de Lambusart, du
canton de Châtelet.

2^e DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

Bois Communal de Fleurus.
Carabinier.
Trieu-Kaisin.

Les communes de Couillet,
Gilly, Montigny-sur-Sambre et
Lodelinsart, du canton de Char-
leroi; les communes de Châtelet
et Loverval, du canton de Châ-
telet.

3^e DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Marcinelle.

Tergnée-Aiseau-Presles.
Appaumée-Ransart.
Centre de Gilly.
Masses St-François.

Les communes de Acoz, Ai-
seau, Bouffioulx, Châtelinau,
Farciennes, Gerpennes, Gou-
gnies, Joncret, Pironchamps,
Pont-de-Loup, Presles, Roselies,
et Villers-Poterie du canton de
Châtelet; les communes de
Fleurus, Ransart et Wangenies,
du canton de Gosselies.

6^e ARRONDISSEMENT.

11, rue Blondeau, à Namur.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;

LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTELÉE, J., Ingénieur, à Namur.*Charbonnages :*

Tamines.
Groyne.
Stud-Rouvroy.
Soye-Floreffe.

Province de Namur : tout le service au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillet, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée, du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe, de l'arrondissement de Nivelles.

Mines métalliques :
Vedrin St-Marc.2^e DISTRICT. — M. STENUIT, R., Ingénieur, à Jambes.*Charbonnages :*

Falisolle.
Château.
Bonne-Espérance.
Baulet.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

3^e DISTRICT. — M. MARTENS, J., Ingénieur, à Namur.*Charbonnages :*

Aiseau-Oignies.
Roton-Ste-Catherine.

Mines métalliques :

Bois-Haut,
Chocrys Walanzy.
Grand Bois-Musson.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillet, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée, du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement d'Arlon.

Les appareils à vapeur des voies navigables de Namur à Erquelines et d'Andenne à Givet.

7^e ARRONDISSEMENT.

51, quai de Longdoz, à Liège.

MM. REPRIELS, A., Ingénieur en chef-Directeur, à Liège;

GILLET, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbets, Vamont, Wanghe et Wezeren, du canton de Landen); cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres; le section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.*Charbonnages :*

Marihaye.
Ben, Bois-de-Gives et Saint-Paul.

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave, du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis, du canton

Arbre Saint - Michel, Bois
d'Otheit, Cowa et Pays de
Liège.

Siège Champ d'Oiseaux des
Charb. des Kessales-Artis-
tes et Concorde (fond).

Mines métalliques :

Maîtres de Forges et Cou-
thuin, Corphalie.

2^e DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde
(moins les travaux souter-
rains des sièges Champ
d'Oiseaux et Grands Ma-
kets).

de Hollogne-aux-Pierres: le can-
ton judiciaire de Héron.

Le canton judiciaire de Hollo-
gne-aux-Pierres (moins les com-
munes d'Awans, des Awirs,
d'Engis, Grâce-Berleur, Hollo-
gne-aux-Pierres et Montegnée);
le canton judiciaire de Nandrin
(moins la commune de Modave);
le canton judiciaire de Ferrières;
la commune de St-Georges-sur-
Meuse, du canton de Jehay-Bo-
degnée.

3^e DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liège.

Gosson-La Haye et Horloz.
Siège Grands Makets des Kes-
sales-Artistes et Concorde
(fond).
Bonnier.

Les cantons judiciaires de Wa-
remme, Jehay-Bodegnée (moins
la commune de Saint-Georges) et
Avenues; les communes d'Awans,
Grâce-Berleur, Hollogne-aux-
Pierres, Montegnée, du canton
de Hollogne-aux-Pierres; les
communes d'Avernas-le-Bau-
duin, Bertrée, Cras-Avernas,
Grand-Hallet, Lincen, Pellai-
nes, Petit-Hallet, Racour, Tro-
gnée, Wanzin, du canton de Lan-
den.

Section de Sclessin de la com-
mune d'Ougrée, du canton de
St-Nicolas-lez-Liège.

8^e ARRONDISSEMENT.

77, rue de l'Académie, à Liège.

MM. LEBENS, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-
Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin
de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province
de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur principal, à Allour.

Charbonnages :
Sclessin-Val-Benoît,
Espérance et Bonne-Fortune,
Ans.

Les communes de Tilleur, de
Saint-Nicolas, Angleur, Ans et
Glain.

Les appareils à vapeur de la
navigation.

2^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur principal, à Liège.

Bonne-Fin-Bâneux.
Patience et Beaujonc.
Grande Bacnure et Petite
Bacnure.

Les communes de Liège (1^e, 2^e,
3^e, 4^e, 7^e et 8^e divisions de poli-
ce), de Jupille, de Bressoux et
de Grivegnée.

3^e DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Bressoux.

Batterie.
Espérance, Violette et Wan-
dre.
Abhooz et Bonne-Foi-Hareng.
Belle-Vue et Bien-Venue.

Le canton de Fexhe-Slins et
les communes de Herstal, de
Vottem, de Wandre et de Liège
(5^e et 6^e divisions de police).

9^e ARRONDISSEMENT.

16, boulevard Emile de Laveleye, à Liège.

MM. ORBAN, N., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;
MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné, de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur principal, à Liège,
secondé par M. MASSIN.

<p><i>Charbonnages :</i> Cockerill. Six-Bonnières. Minerie. <i>Mines métalliques :</i> Vieille-Montagne, à La Calamine.</p>	<p>Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne, du canton de Verviers.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2^e DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i> Wérisier. Herve-Wergifosse. Quatre-Jean.</p>	<p>N. B. — La question du détachement de la commune de Remersdael du canton d'Aubel n'est pas tranchée au point de vue linguistique.</p> <p>Les cantons de Dalhem (moins les communes de Fouron-le-Comte et de Moulant), de Herve, d'Aubel (moins les communes de Fouron-St-Martin, Fouron-St-Pierre et Teuven), de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i> Hasard-Cheratte. Micheroux. Argenteau-Trembleur. Ougrée.</p>	<p>Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

10^e ARRONDISSEMENT.

39, boulevard Guffens, à Hasselt.

MM. VRANCKEN, J., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt.
MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et Saintes).

1^{er} DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt,
et M. MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Oostham-Quaedmechelen.
Beerlingen-Coursel.
Helchteren.
Zolder.
Houthaalen.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces d'Anvers et de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des arrondissements d'Anvers et de Malines et de la commune d'Oolen, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Hasselt et de l'entreprise du Canal Albert.

2^e DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt,
et M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Les Liégeois.
Winterslag et Genck-Sutendael.

Les carrières souterraines de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Tongres et de la Province de Liège (partie flamande), les usines métallurgiques des arrondissements de Bruxelles et de Turnhout (moins celles de Oolen), les appareils à vapeur de l'arrondissement de Tongres, du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle.

3^e DISTRICT. — M. X...

Service réparti entre MM. MEYERS et GÉRARD.

André Dumont sous Asch.
Sainte-Barbe et Guillaume
Lambert.Les exploitations libres de
minerais de fer de la province
de Brabant; les usines métallur-
giques de la province de Lim-
bourg et de l'arrondissement de
Louvain; les locomotives des
Chemins de fer vicinaux.SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON, TOME XXXVIII

NOTES DIVERSES

Quelles chances reste-t-il de découvrir en Belgique des gisements pétro- lifères?	A. Renier	331
Sur la rupture d'un câble d'extraction	J. Venter	343
De quelques améliorations apportées à un triage-lavoir	J. Venter	359
Note sur l'activité des mines de houille du bassin du Nord de la Belgique, au cours du 2 ^e semestre 1936	J. Vrancken	363

CONSEIL DES MINES

Jurisprudence du Conseil des Mines, tome 15 ^e , 3 ^e partie, 1936	L. Joly et A. Hocedez	383
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	-----

STATISTIQUES

Tableau des mines de houille en activité dans le royaume de Belgique, au 1 ^{er} janvier 1937		465
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux barèmes du béton armé, par M. Artique	G. Paques	511
----------------------------------------------------------	-----------	-----

DIVERS

<i>Association Belge de Standardisation :</i>		
Standardisation des profilés		513
Code de bonne pratique pour l'établissement et le calcul des trans- missions par courroies		514
Standardisation des éléments de machines; accouplements rigides		515
Teintes conventionnelles pour l'identification des tuyauteries		516
Standardisation des tubes de cuivre, de laiton et d'aluminium		517
Standardisation des brides de tuyauteries		518
Centenaire de l'École des Mines de Liège et de la Faculté polytechnique du Hainaut, à Mons		519